

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Digital Funds - Stars Eurozone I



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom: Digital Funds - Stars Eurozone I

ISIN: LU1813569446

Société de gestion : J.Chahine Capital SA

Site Internet : www.chahinecapital.com

Appelez le +352 260955 pour plus d'informations

Régulateur : Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), Luxembourg

Date de production du document d'informations clés : 17/03/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type

SICAV

Durée

La période de détention recommandée est de 5 ans.

Objectifs

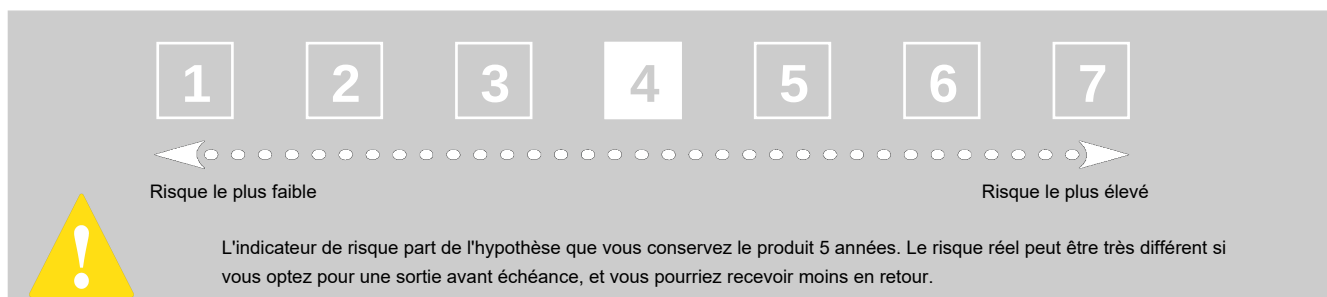
L'objectif de DIGITAL FUNDS Stars Eurozone consiste à battre les marchés de la zone Euro. Pour cela, il utilise un modèle destiné à identifier les performeurs «stars» de la performance. Le compartiment cherche à limiter les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de ses investissements et à favoriser les entreprises les moins exposées aux risques ESG, en tenant compte de leur capacité à gérer ces risques. Le compartiment investit 80% au moins de ses actifs nets en actions d'Etats membres de la zone Euro. Les titres doivent être suivis par au moins trois analystes financiers et afficher une capitalisation boursière supérieure à 100 millions d'EUR. Cet univers d'investissement est ensuite filtré en fonction des préoccupations de durabilité, conduisant à sa réduction d'au moins 20% par l'exclusion des sociétés pouvant être affectées par des risques de durabilité. L'univers d'investissement du compartiment englobe toutes les capitalisations boursières, y compris les grandes capitalisations. Le compartiment peut effectuer des transactions à d'autres fins que des fins de couverture pour autant que lesdites transactions n'aient pas de répercussions néfastes sur la qualité de la politique d'investissement. L'exposition du compartiment aux marchés des actions s'inscrit toujours entre 80% et 100%. Le compartiment utilise des indicateurs de momentum tels que le momentum de cours, un concept statistique mesurant l'importance d'une variation de cours par rapport au marché, ou le momentum de bénéfices, qui mesure la force des révisions des estimations de bénéfices. Les titres sont également évalués sur la base d'un outil interne de notation ESG. Une affectation de petites et moyennes capitalisations est intégrée au portefeuille. Le MSCI EMU Net Return servira d'indice de référence uniquement pour le calcul des commissions de performance. En raison de la nature active du processus de gestion et de la totale liberté d'investissement, le profil de performance du Compartiment peut s'écarter sensiblement de celui du MSCI EMU Net Return. Les revenus des actions de capitalisation ne sont pas distribués, mais réinvestis.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est conçu pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés de la zone Euro. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le fonds investit dans des actions de différents secteurs, toutes capitalisations confondues, et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. Les titres de petite et moyenne capitalisation peuvent être plus volatils que les valeurs vedettes.

Une part du fonds est investie dans des instruments pouvant être difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et février 2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2017 et avril 2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 860 €	2 510 €
	Rendement annuel moyen	-71,35 %	-24,14 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 180 €	9 040 €
	Rendement annuel moyen	-28,18 %	-2,01 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 150 €	13 910 €
	Rendement annuel moyen	1,47 %	6,83 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 530 €	19 060 €
	Rendement annuel moyen	55,26 %	13,77 %

Que se passe-t-il si J. CHAHINE CAPITAL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Digital Funds étant une entité juridique distincte, les parts du produit peuvent toujours être rachetées même en cas de défaillance de J.Chahine Capital. De plus, J.Chahine Capital participe depuis 2016 au Système d'Indemnisation des Investisseurs Luxembourg ('SIL'), administré par le département CPDI de la CSSF, qui permet aux clients éligibles une indemnisation limitée jusqu'à une valeur équivalente de 20 000 EUR. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de la CSSF à l'adresse <https://www.cssf.lu/fr/indemnisation-investisseurs/>.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	807 €	3 351 €
Incidence des coûts annuels (*)	8,24 %	4,71 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,54 % avant déduction des coûts et de 6,83 % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 5,00 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous facturons des frais d'entrée de 5% maximum. Ce pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	Jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,32% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	125 €
Coûts de transaction	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	71 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons 15% de la surperformance de l'investissement par rapport à son indice de référence MSCI Europe ex UK Net Return. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	111 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Recommandation : ce produit peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Votre appétit pour le risque et vos attentes en matière de performance peuvent vous inciter à conserver le produit pendant une période plus longue. Les demandes de rachats peuvent être effectuées chaque jour de valorisation. Le prix de rachat par action correspondra à la valeur nette d'inventaire applicable, sans commission de rachat. Un retrait avant la période de détention recommandée peut avoir un impact sur la performance attendue de l'investissement. De plus amples informations sur les frais connexes sont fournies dans la section 'Que va me coûter cet investissement ?'.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous êtes d'abord invité à prendre contact avec votre interlocuteur commercial habituel. En cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez également écrire à J.Chahine Capital - Traitement des réclamations - 10-12 Boulevard F.D. Roosevelt - L2450 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Cette procédure est gratuite. Notre procédure de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://www.chahinecapital.com>.

Autres informations pertinentes

Banque Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Pour plus d'Informations

Les informations relatives à DIGITAL FUNDS, ses compartiments et ses classes de parts, le dernier prospectus, la feuille d'information de base, les statuts du fonds, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement :

- dans différentes langues en ligne à l'adresse www.chahinecapital.com,
- dans différentes langues auprès de l'Administrateur central ou de la Banque dépositaire,
- en anglais auprès du représentant en Suisse du fonds : REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, CH-1204 Genève.

Le service de paiement est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zürich.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR.

Le prix des parts est publié chaque jour ouvrable sur www.chahinecapital.com et sur www.swissfunddata.ch. Le détail de la politique de rémunération actualisée, y compris la description du calcul de la rémunération et des avantages, figure sur le site de la Société de gestion (www.chahinecapital.com). L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du fonds. Pour les actions de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur. Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres classes aux prix indiqués sous frais de conversion ci-dessus.

Législation Fiscale

Le fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Engagement de Responsabilité

La responsabilité de J.Chahine Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.